



# POLITIQUE DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES UGECAM

----

## ENVELOPPE CONVENTIONNELLE



INC Ugecam  
7 juillet 2023

## **3 constats partagés:**

### **Besoins en formation**

non couvert par l'I.4.10 ni  
l'EN3S

### **Contribution conventionnelle**

Montant versé par Ugecam  
environ  
710 000 €

Retour sur investissement,  
estimé au cours 3 dernières  
années entre 1 et 4 %  
enveloppe versée

### **Problématiques**

financement de la  
formation par le salarié sur  
ses fonds propres

Remplacement du salarié

# 4 cofinancements à mobiliser

## Cofinancement Pro-A Uniformation via fonds conventionnels

600 K alloués aux  
Ugecam pour toutes  
Pro-A DEAS et DEI  
engagées du 1/07/2023  
au 31/12/2023

*Attente validation CPNEFP 28 juin*

## Cofinancement PTP via les Associations Transition Pro

Sous conditions de  
conventionnement RGSS  
/ Certif Pro

+ Conventionnement à  
échelle régionale

*En cours d'échanges Certif Pro*

## Cofinancement CNSA

Sous conditions de  
conventionnement  
CNSA / RGSS / Opco

*En cours d'échanges CNSA*

## Cofinancement FNE (DGEFP)

Réactivation dispositif  
Pro-A Care

*En cours d'arbitrage Bercy*



## Cofinancement Pro-A via enveloppe conventionnelle

2<sup>e</sup> semestre 2023 – attente décision de la CPNEFP 28/06/2023

**Enveloppe 2023 = 600 k€**

- ✓ Pro-A pour les parcours d'Aide-Soignant : 30€ par heure de formation, en complément des 15 € de l'heure financés par l'OPCO ;
- ✓ Pro-A pour les parcours d'Infirmier - IDE - : 50€ par heure de formation, en complément des 15 € de l'heure financés par l'OPCO.



## Cofinancement Pro-A via enveloppe conventionnelle

2<sup>e</sup> semestre 2023 – attente décision de la CPNEFP 28/06/2023

### Enveloppe 2023 = 600 k€

- 1) **Côté UGECAM** : recenser et prioriser les départs en formation fin mai pour la rentrée de septembre 2023 permettant d'engager des Pro-A sur les formations certifiantes d'aide-soignant et d'infirmier.
- 2) Confirmer / arbitrer le nombre de départs AS/IDE
- 3) Recenser les départs 2024 et 2025 d'ici décembre 2023

- 4) **Côté UCANSS et UNIFORMATION** : accompagner les UGECAM dans le montage juridique et financier des cofinancements Pro-A ; organiser une réunion avec l'OPCO et les UGECAM concernées par le montage des dossiers Pro-A d'ici la mi-juillet

Prochaines étapes :



CPNEFP : 28 juin 2023

INC Ugecam : 7 juillet 2023